NOTICE DU CANDIDAT 2027-2028

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, adressez un e-mail en précisant clairement vos demandes – Adresse mail : gbbv@entpe.fr

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

La recevabilité des candidatures au mastère spécialisé GBBV Green Buildings Bâtiments Verts est définie par le règlement intérieur de la Conférence des Grandes Ecoles.

Il s'adresse à des titulaires :

- d'un diplôme Bac +5 (diplôme d'ingénieur, Master, etc…) ou équivalent , ou supérieur
- d'un niveau Bac +4 (Master 1 validé) ou équivalent, avec 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la construction ou du génie civil.

CALENDRIER DE SÉLECTION

Dépôt des candidatures : **dossier à nous retourner au plus tard le 5 mars 2027**

- Entretiens individuels (en présentiel ou à distance) : **du 15 au 26 mars 2027**

Résultats d'admissions communiqués par mails : au plus tard **le 9 avril 2027.**

Début des enseignements prévus : Lundi 4 octobre 2027

MODALITES FINANCIERES

Candidature sous statut salarié au sein d'une entreprise :	Candidature à titre privé :
12 000 € exonérés de TVA	9 000 € TTC

1. Modalités de règlement

Le règlement des frais liés à la scolarité du Mastère pourront être payés comme suit :

- Pour les candidats particuliers :

Par virement sur le compte de l'agence comptable de l'ENTPE, en précisant dans le libellé du virement vos nom et prénom, de la façon suivante : NOM_PRENOM_GBBV_27_28

Identifiant nationale de compte bancaire - RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation
10071	69000	00001004337	51	TPLYON

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Indentifier Code)
FR76	1007	1690	0000	0010	0433	751	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

ENTPE AGENCE COMPTABLE

- Pour les candidats sous statut salarié au sein de votre entreprise : **veuillez nous contacter à l'adresse** gbbv@entpe.fr. En effet, cette formation peut être prise en charge par votre entreprise ou par un OPCO. Une convention de formation sera alors établie avec votre employeur.

2. Calendrier de règlement de la formation

➢ **Au moment de l'admission définitive**, un premier règlement validant votre inscription sera effectué avant votre arrivée à l'ENTPE, d'un montant de :

- 2 250 € à titre privé

OU

- 3 000 € Par votre employeur
-

➢ **Puis un second règlement du solde** au plus tard le jour de la rentrée d'un montant de :

- 6 750 € À titre privé

OU

- 9 000 € Par votre employeur

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

1 - 2 photos d'identité (dont une collée sur la première page de ce dossier, ou bien séparée dans le cas d'un envoi numérique). La photo doit avoir une qualité suffisante pour permettre la reconnaissance du candidat.

2 - Un curriculum vitae (CV) détaillé (précisant notamment d'une part les formations suivies et les diplômes obtenus, d'autre part les expériences professionnelles, fonctions et niveaux de responsabilité assurés).

3 - Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport.

4 - Une lettre de motivation, présentant les raisons de la candidature, les éléments permettant de juger d'un niveau scientifique et technologique suffisant, et les objectifs professionnels à l'issue de la formation.

5 - Les copies de vos diplômes.

6 - Les copies de vos relevés de notre de vos études supérieures.

7 - Les éléments factuels justifiant d'un niveau satisfaisant en français et en anglais (certifications, attestations, etc.). Rappel : certains cours étant dispensés en anglais, un niveau B2 est fortement conseillé.

8 - Pour les candidats étrangers hors Union Européenne, une copie de l'extrait de naissance originale et traduit en langue anglaise. Certains cours étant dispensés en français, un niveau B2 est fortement conseillé.

Nota : si vous êtes ressortissants d'un pays faisant parti du dispositif "Etudes en France", la procédure "Etudes en France" est obligatoire pour postuler en Mastère Spécialisé GBBV .

Votre dossier est à transmettre :

1 - par voie dématérialisée :

en mettant en ligne vos documents sur un Cloud (Google Drive, DropBox, …) puis nous transmettre le lien de téléchargement à l'adresse gbbv@entpe.fr

OU

2 - Par voie postale auprès de :

École Nationale des Travaux Publics de l'état
Direction du Développement, de la Formation Continue et de l'International
Mastère GBBV
3 rue Maurice Audin
69518 VAULX EN VELIN Cedex FRANCE

SUITES DONNEES A VOTRE DOSSIER D'ADMISSION

Une fois votre dossier envoyé, il vous sera accusé réception par mail à l'adresse mentionnée dans le dossier.

Ce dossier sera alors examiné par le jury d'admission, qui pourra :

- Soit vous convoquer pour un entretien d'admissibilité en distanciel ou présentiel
- Soit refuser votre dossier pour niveau non adapté.

A l'issue de l'entretien d'admissibilité, vous serez informé de votre admissibilité **le cas échéant** par mail à l'adresse mentionnée dans le dossier.

Votre inscription sera définitive qu'une fois les documents, accompagnant votre admissibilité, retournés signés et le règlement du 1er versement effectué.

INSCRIPTION DANS LE MASTERE

Avant votre arrivée, à une date qui vous sera communiquée avant août 2026, vous ferez parvenir à l'ENTPE :

- ✓ Une copie de la carte vitale de sécurité sociale en cours de validité (ressortissants européens) ou pour les internationaux un document certifiant votre couverture sociale durant votre séjour en France (ressortissants étrangers).
- ✓ Pour les candidats inscrits à France Travail ou travaillant dans une entreprise, une attestation de prise en charge par l'organisme (France Travail, OPCO etc.)
- ✓ Un certificat de votre employeur vous autorisant à suivre la formation, pour les stagiaires sous statut salarié.

Pour toute demande de précisions, nous contacter à l'adresse mail : gbbv@entpe.fr